

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil de Parisville tenue à la salle du conseil, le **mardi 4 juin 2024** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, maire  
Monsieur Dany Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller  
Monsieur Samuel Castonguay, conseiller  
Monsieur Jason Tousignant, conseiller  
Monsieur Mathieu Perreault-Soucy, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur René Guimond.

Sont également présents :

Monsieur Renaud Labrecque, directeur général et greffier-trésorier  
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

Est absente

Madame Cathy Michel, conseillère

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
  - 5.1 Revenus
  - 5.2 Dépenses
6. Avis de motion, projets de règlements et adoption
  - 6.1 Avis de motion - Règlement 415-2024\_ Procédure de réception et d'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat
7. Ressources humaines
  - 7.1 Politique en matière de santé et de sécurité au travail
8. Demande d'aide financière au FRR volet 2\_Surface de basketball et hockey-balle
9. Demande d'aide financière au FRR volet 2\_Implantation de l'espace vert des générations (Phase 2)
10. Autorisation de présenter une demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
11. Modification des envois postaux par la caisse Desjardins
12. Octroi de contrat pour la modification du système d'alarme à la bibliothèque
13. Octroi de contrat pour l'éclairage dans le parc intergénérationnel\_FRR volet 4
14. Octroi de contrat pour l'excavation électrique dans le parc intergénérationnel
15. Octroi de contrat pour l'excavation du terrain de basketball et hockey-balle
16. Octroi de contrat pour l'asphaltage du terrain de basketball et hockey-balle
17. Octroi de contrat pour la location de conteneurs pour les matériaux de construction
18. Achat de paniers de basketball
19. Achat de conteneurs 4 verges pour le recyclage
20. Vente de parcelles du lot 6 084 513
21. Demande de commandite\_Tournoi de golf Covris
22. Demande du Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS)\_Prêt de la bibliothèque municipale
23. Demande d'acceptation des principes de réalisation pour les travaux de remplacement de la structure P-04175
24. Rapport des élus
25. Correspondances
26. Varia
  - 26.1 Octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)
27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, le maire ouvre la séance.

92-06-24

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

**ADOPTÉE**

## 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

93-06-24

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jason Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que le procès-verbal du 7 mai 2024 soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

**ADOPTÉE**

## 5. FINANCES

### 5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 327 455.53 \$, incluant les revenus de perception.

94-06-24

### 5.2. DÉPENSES

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dany Boucher  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

*Mai 2024*

- FOURNISSEURS: 55 773.81 \$
- SALAIRES: 15 922.00 \$

**ADOPTÉE**

## 6. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION

### 6.1. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 415-2024\_ PROCÉDURE DE RÉCEPTION ET D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT

Je, Mathieu Perreault-Soucy, conseiller #6, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 415-2024\_Procédure de réception et d'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

## **7. RESSOURCES HUMAINES**

95-06-24

### **7.1. POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE la santé et la sécurité du travail constituent une préoccupation importante pour la Municipalité de Parisville et qu'elle souhaite mettre en place une politique en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des directions générales ont tenu une rencontre avec l'APSAM en date du 22 mai au sujet des nouvelles obligations concernant le plan de santé et sécurité au travail;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Samuel Castonguay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'adopter la politique en matière de santé et sécurité au travail, tel que présenté par le directeur général, et d'en informer l'ensemble des employés de la Municipalité de Parisville.

**ADOPTÉE**

96-06-24

### **8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FRR VOLET 2\_SURFACE DE BASKETBALL ET HOCKEY-BALLE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la Municipalité de Parisville dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal appuie le projet: implantation d'un terrain de basketball et hockey-balle;

CONSIDÉRANT QUE ce projet consiste à faire l'excavation et l'asphaltage d'une surface de 18 sur 23 mètres afin d'accueillir un terrain de basketball, mais aussi un terrain de hockey-balle;

CONSIDÉRANT QUE la construction comprend l'excavation, l'asphaltage, l'achat de deux paniers de basketball et le lignage;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la Municipalité de Parisville participe au projet: Implantation d'un terrain de basketball et hockey-balle pour la somme de 10 800 \$ en contribution monétaire et 4 720 \$ en main d'œuvre.

Que la municipalité s'engage à verser les sommes supplémentaires dans le cas de dépassement des coûts.

Que la municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et Ruralité, un montant de 16 989 \$ provenant de l'enveloppe initiative municipale.

Que le conseil municipal autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

**ADOPTÉE**

97-06-24

### **9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FRR VOLET 2\_IMPLANTATION DE L'ESPACE VERT DES GÉNÉRATIONS (PHASE 2)**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la Municipalité de Parisville dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Parisville appuie le projet Implantation de l'espace vert des générations phase 2;

CONSIDÉRANT QUE ce projet consiste à faire la mise à niveau d'un grand terrain en plus de faire l'installation d'un gazebo permanent sur une base de béton afin d'offrir un air de repos, mais aussi un endroit pour des rassemblements selon les événements, d'un sentier pédestre et du mobilier urbain;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la municipalité participe au projet Espace vert des générations phase 2 pour la somme de 10 000 \$ en main-d'œuvre.

Que la municipalité s'engage à verser les sommes supplémentaires dans le cas de dépassement des coûts.

Que la municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et Ruralité, un montant de 96 500 \$ provenant de l'enveloppe initiative municipale.

Que le conseil municipal autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

**ADOPTÉE**

98-06-24

**10. AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA)**

CONSIDÉRANT QUE le programme d'infrastructures pour les aînés (PRIMA) vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population par un financement permettant la réalisation de travaux d'infrastructures et d'aménagements visant les besoins des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Parisville entend déposer une demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du guide PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Perreault-Soucy  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser le directeur général à présenter une demande d'aide financière au programme PRIMA.

**ADOPTÉE**

99-06-24

**11. MODIFICATION DES ENVOIS POSTAUX PAR LA CAISSE DES JARDINS**

CONSIDÉRANT QUE des envois postaux de la caisse Desjardins portent encore le nom de l'ancienne directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE pour retirer cette mention une résolution et un formulaire signé par deux conseillers doivent être présentés;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Samuel Castonguay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser le retrait du nom de l'ancienne directrice générale et de signer le formulaire concernant cette demande.

**ADOPTÉE**

100-06-24

**12. OCTROI DE CONTRAT POUR LA MODIFICATION DU SYSTÈME D'ALARME À LA BIBLIOTHÈQUE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'installation de la téléphonie IP dans la majorité des locaux de la municipalité afin de réduire les coûts annuels;

CONSIDÉRANT QUE le système d'alarme actuel à la bibliothèque ne fonctionne pas avec la téléphonie IP;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour du système d'alarme est nécessaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'accepter l'offre de service reçue de l'entreprise Yvon Roy inc. au montant de 871.58 \$ taxes incluses.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Entretien et réparation-Local de la bibliothèque.

**ADOPTÉE**

101-06-24

**13. OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉCLAIRAGE DANS LE PARC INTERGÉNÉRATIONNEL\_FRR VOLET 4**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une promesse d'aide financière dans le cadre du FRR volet 4 pour effectuer l'implantation d'un parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage du parc fait partie intégrale de l'aide financière reçue;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par l'entreprise Normand Coté entrepreneur électricien inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dany Boucher  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'accepter l'offre de services reçue par l'entreprise Normand Coté entrepreneur électricien inc. pour un montant de 14 659.31\$ incluant les taxes applicables.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Projet de parc intergénérationnel.

**ADOPTÉE**

102-06-24

**14. OCTROI DE CONTRAT POUR L'EXCAVATION ÉLECTRIQUE DANS LE PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une promesse d'aide financière dans le cadre du FRR volet 4 pour effectuer l'implantation d'un parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT QUE l'excavation électrique du parc fait partie intégrale de l'aide financière reçue;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par l'entreprise Terrassement A. Labbé inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Samuel Castonguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'octroyer le contrat d'excavation électrique à l'entreprise Terrassement A. Labbé inc. au taux horaire de 115 \$ /heure.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Projet de parc intergénérationnel.

**ADOPTÉE**

103-06-24

**15. OCTROI DE CONTRAT POUR L'EXCAVATION DU TERRAIN DE BASKETBALL ET HOCKEY-BALLE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une promesse d'aide financière dans le cadre du PSISRPE pour effectuer la mise à jour de ses installations sportives;

CONSIDÉRANT QUE le ministère accepte les modifications au protocole d'entente afin de permettre l'implantation d'un terrain de basketball et hockey-balle à l'intérieur de la promesse de subvention reçue initialement;

CONSIDÉRANT QUE l'excavation et le matériel pour le terrain fait partie intégrale de la modification du protocole d'entente signée en date du 23 mai 2024;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue par Les Entreprises Jacques Beudet inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'octroyer le contrat d'excavation à Entreprises Jacques Beudet inc. au taux horaire de 130 \$/heure.

Le matériel nécessaire à la compaction sera facturé en surplus du taux horaire.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Projet de réfection et d'amélioration des terrains sportifs.

**ADOPTÉE**

104-06-24

**16. OCTROI DE CONTRAT POUR L'ASPHALTAGE DU TERRAIN DE BASKETBALL ET HOCKEY-BALLE**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'asphaltage du nouveau terrain de basketball et hockey-balle;

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues:

- Pavage Veilleux..... 21 845.25\$ taxes incluses
- Pavco..... 23 607.82\$ taxes incluses

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jason Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'octroyer le contrat d'asphaltage du terrain de basketball et hockey-balle à l'entreprise Pavage Veilleux pour un montant de 21 845.25 \$ taxes incluses.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Projet de réfection et d'amélioration des terrains sportifs.

**ADOPTÉE**

**105-06-24**

**17. OCTROI DE CONTRAT POUR LA LOCATION DE CONTENEURS POUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville désire offrir à la population une collecte de matériaux de construction;

CONSIDÉRANT l'offre reçue par récupération Delisle inc. pour un conteneur 40 verges à 600\$ + taxes, incluant la livraison;

CONSIDÉRANT QUE cette façon de faire assure le traitement adéquat de ces matières résiduelles;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Mathieu Perreault-Soucy  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que deux conteneurs de matériaux de construction de 40 verges soient mis à la disposition des citoyens de Parisville pour l'année 2024, à l'angle des rues de La Rochelle et du Terrain-de-jeu.

Qu'un premier conteneur soit disponible le 22 juin et un second le 28 septembre.

Que l'information soit transmise aux citoyens de Parisville via une circulaire et/ou le journal municipal.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Élimination matériaux secs et encombrants.

**ADOPTÉE**

**106-06-24**

**18. ACHAT DE PANIERS DE BASKETBALL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une promesse d'aide financière dans le cadre du PSISRPE pour effectuer la mise à jour de ses installations sportives;

CONSIDÉRANT QUE le ministère accepte les modifications au protocole d'entente afin de permettre l'implantation d'un terrain de basketball et hockey-balle à l'intérieur de la promesse de subvention reçue;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de paniers de basketball fait partie intégrale de la modification du protocole d'entente signée en date du 23 mai 2024;

CONSIDÉRANT la recherche de prix effectuée en ligne avec les différents fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE le panier acheté en 2022 satisfait les usagers et que l'achat suivant consiste à acheter deux paniers identiques avec le même fournisseur;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Samuel Castonguay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'effectuer l'achat de deux paniers de basketball avec le fournisseur Sport direct pour un montant de 2987.05 \$ incluant les taxes.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Projet de réfection et d'amélioration des terrains sportifs.

**ADOPTÉE**

**107-06-24**

**19. ACHAT DE CONTENEURS 4 VERGES POUR LE RECYCLAGE**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues pour l'achat d'un conteneur 4 verges:

- Gauvin ..... 2 012.06\$ taxes incluses
- Gaudreau..... 2 335.14\$ taxes incluses
- Laurin..... 2 325.52\$ taxes incluses

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Samuel Castonguay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'effectuer l'achat de deux conteneurs 4 verges pour le recyclage chez Gauvin pour un montant de 4024.12\$ incluant les taxes et la livraison.

Le directeur général confirme avoir les sommes disponibles dans le poste budgétaire Bacs 360 litres (Récupération et compostage).

**ADOPTÉE**

**108-06-24**

**20. VENTE DE PARCELLES DU LOT 6 084 513**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été approchée par les deux propriétaires situés de part et d'autre de l'intersection des rues Principale et de La Rochelle afin de faire l'acquisition chacun d'une parcelle du lot 6 084 513 appartenant à la Municipalité de Parisville;

CONSIDÉRANT QUE ces parcelles du lot 6 084 513 empiètent de façon importante sur les terrains des deux propriétaires en question, ce qui cause plusieurs problématiques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit payer annuellement pour l'entretien des parcelles en question durant chaque période estivale;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Samuel Castonguay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser la vente des deux parcelles touchées par la demande.

Que la vente soit faite selon les mêmes conditions habituelles, soit:

- les frais relatifs à l'acte notarié ainsi que le choix du notaire sont sous la responsabilité de l'acheteur;
- les frais d'arpentage reviennent à l'acheteur;
- le prix de vente est de 10.00\$ le mètre carré.

D'autoriser le maire, monsieur René Guimond, le conseiller #3, monsieur Jean-François Bienvenue le directeur général, Renaud Labrecque, à signer tous les documents relatifs à cette vente.

**ADOPTÉE**

109-06-24

**21. DEMANDE DE COMMANDITE\_TOURNOI DE GOLF COVRIS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville a reçu une demande de commandite de la part de Covris coopérative le 15 mai dernier pour la tenue de leur tournoi de golf annuel;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De ne pas commanditer le tournoi de golf Covris.

**ADOPTÉE**

110-06-24

**22. DEMANDE DU PROJET D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION SOLIDAIRE (PAIS)\_PRÊT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE le local de la bibliothèque municipale est prêté gratuitement depuis 2019 au Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) pour les besoins en accompagnement académique de certaines familles immigrantes de Parisville, sous la responsabilité de Madame Diane Auger, coordonnatrice de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le PAIS souhaite utiliser la bibliothèque à raison de deux avant-midis par semaine de juin à août 2024 ainsi que lors des journées pédagogiques durant l'année scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE c'est madame Valérie Giguière, bénévole du PAIS, qui utilisera le local de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que madame Giguière ait une clef et le code du système d'alarme afin d'éviter à coordonnatrice de la bibliothèque, madame Diane Auger, de devoir se déplacer à chaque utilisation de la bibliothèque par le PAIS;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Mathieu Perreault-Soucy  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser le prêt gratuit du local de la bibliothèque municipale de Parisville au Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) pour de l'accompagnement académique à raison de deux avant-midis par semaine de juin à août 2024 ainsi que lors des journées pédagogiques durant l'année scolaire 2024-2025.

D'autoriser la coordonnatrice, madame Diane Auger, à remettre une clef et un code pour le système d'alarme du local de la bibliothèque à madame Valérie Giguière, bénévole du PAIS et à récupérer celle-ci à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

**ADOPTÉE**

111-06-24

**23. DEMANDE D'ACCEPTATION DES PRINCIPES DE RÉALISATION POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA STRUCTURE P-04175**

CONSIDÉRANT QUE la structure P-04175 située sur la route 132 au-dessus de la Petite rivière du Chêne à Deschaillons-sur-Saint-Laurent présente des défauts, et que le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) souhaite procéder à son remplacement;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre entre le Ministère et la municipalité a eu lieu le 29 janvier 2024 dans le but d'informer la municipalité de l'état d'avancement du projet;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre, le ministère a informé la municipalité que la structure P-04175 sera remplacée par un nouveau pont. Selon l'étude de sécurité, une modification du profil horizontal et vertical n'est pas justifiée, mais il est recommandé d'analyser si un rehaussement léger de la structure permettrait d'améliorer la visibilité au site;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre, il a été confirmé que le pont sera fermé à la circulation et que les usagers devront emprunter un chemin de détour, et ce, tout au long des travaux d'une durée approximative de 50 semaines. Ce chemin de 18 km empruntera le réseau MTMD via les routes 265, 132 et 226 et 1,7 km du réseau municipal;

CONSIDÉRANT QUE les routes Saint-Onge Nord et Saint-Onge Sud sont interdites au camionnage (sauf à la livraison locale);

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre, le Ministère a informé la municipalité de possibles besoins d'acquisitions d'emprises temporaires et permanentes;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la municipalité accepte le principe de réalisation des travaux de remplacement du P-04175 tel que présenté à la réunion du 29 janvier 2024, l'utilisation du chemin de détour sur les routes municipales Saint-Onge Nord et Saint-Onge Sud et la levée de l'interdiction au camionnage le temps des travaux sous les conditions suivantes :

- le pavage complet de la route Saint-Onge Nord devra être refait à neuf aux frais du MTMD à la suite des travaux de remplacement du P-04175;
- le ponceau présent sur la route Saint-Onge Nord n'est pas adapté pour les poids lourds et il est jugé dangereux par la municipalité en cas de circulation de poids lourds à répétition. Le ponceau devra donc être corrigé aux frais du MTMD avant d'utiliser cette route comme chemin de détour.

**ADOPTÉE**

## **24. RAPPORT DES ÉLUS**

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois

## **25. CORRESPONDANCES**

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

## **26. VARIA**

112-06-24

### **26.1. OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PAFFSR)**

CONSIDÉRANT QUE la confirmation reçue en date du 4 juin 2024 de l'octroi d'une aide financière maximale de 26 997 \$ pour le projet d'installation de

radars pédagogiques sur le territoire de la Municipalité de Parisville dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2024-2025 (PAFFSR);

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une résolution autorisant la signature de la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de celle-ci et définissant les obligations de chacune des parties;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jason Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser le maire, monsieur René Guimond et le directeur général et greffier trésorier, monsieur Renaud Labrecque, à signer la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2024-2025 (PAFFSR).

**ADOPTÉE**

## **27. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

113-06-24

## **28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la séance ordinaire soit levée à 20 h 35 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 9 juillet 2024.

**ADOPTÉE**

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

---

**M. René Guimond, maire**

---

**M. Renaud Labrecque, directeur général et greffier-trésorier**